



**Compte-rendu de la réunion de commission VOLLEY-BALL
du 19 octobre 2017**

Mme Elisabeth THOYON ouvre la séance à 19h30 en présence de :

Mrs. LE PERFF Jean-Marc, PANNIER Samuel, GROSHENY Bernard, JEOFFRET Alain, JESSON Patrick, CAILLARD Youri, ROBIN-LEROY Francis, CALLEGARI Rémi.

1) Formalités administratives

Nous rappelons que tout joueur inscrit sur une feuille de match en licence déposée (LD) doit effectivement l'être soit par Webaffiligue soit au bureau de l'Ufolep. Un joueur non licencié qui jouerait un match entraînera la perte du match pour son équipe par 3-0. Il prend de plus le risque de n'être pas couvert par l'assurance de sa licence et de mettre en cause la responsabilité du président du club. Un contrôle inopiné des feuilles de match de la première semaine de rencontres a démontré qu'il y a eu un nombre significatif d'entorses à ce règlement.

Les feuilles d'engagement de club ne sont pas toutes parvenues à la date du 6 octobre. Nous invitons les clubs de : Provins, Sénart, Combs-Sénart, Sourdun, Bois le Roi, Melun à se mettre rapidement en conformité avec la demande de la CTD. Ces feuilles doivent parvenir impérativement avant le 4 novembre 2017.

D'autre part, le club de Vernou qui présente 2 équipes doit désigner deux responsables d'équipe différents pour être en conformité avec le règlement chapitre 3 : Le jeu alinéa : les correspondants

A ce jour, 3 trombinoscopes sont arrivés. Ils doivent tous nous parvenir avant le 20 novembre 2017.

Comme il est stipulé au chapitre 4 « Réclamations et Sanctions » du Règlement, tout manquement dans le respect des points développés plus haut entraînera des points de pénalité dans le championnat.

2) Le Championnat « JP Lamon » 2017/2018

1a) Les engagements d'équipes pour la saison 2017-2018

- En Excellence : 10 équipes.
- En Promo d'Excellence : 10 équipes.
- En Honneur : 10 équipes

L'organisation générale de la saison sera identique pour tous les niveaux à celle de l'an passé à savoir : une phase de brassage sur 18 rencontres et une phase de Play off & Play down.

Nous avons constaté lors de la première semaine de championnat qu'un joueur de Vernou avait joué en Excellence et en Honneur.

Dans l'attente des trombinoscopes, les clubs multi-équipes ont la responsabilité et l'obligation d'indiquer l'équipe dans laquelle sont affectés les joueurs ou joueuses souscrivant une licence (même en cours de saison) avant qu'ils ne disputent leur premier match. En cas de litige, seules les compositions d'équipe données et enregistrées par la CTD seront prises en compte.

Un additif au règlement sera proposé l'année prochaine pour encadrer cela.

1b) Trombinoscopes

Les équipes doivent renvoyer la version officielle (scan des licences) de leurs trombinoscopes (jleperff@free.fr) avant le 20 novembre 2017.

N'oubliez pas, de mettre à jour, votre trombinoscope si vous intégrez des joueurs au cours de l'année.

Attention, l'intégration de nouveaux joueurs ne sera plus possible après le 16 mars 2018 pour la Coupe et après le 11 mai 2018 pour le Championnat.

3) Coupe « Hertling - Gillet » 2017/2018

Nous avons 30 équipes inscrites cette année

Compte tenu des remarques faites à la réunion générale des clubs, nous modifions l'organisation de la Coupe :

- Au 1^{er} tour, les équipes d'Excellence sont exemptes. Les gagnants du 1^{er} tour joueront en Principale. Les perdants en Consolante.
- Au deuxième tour, équipes d'Excellence et gagnants du 1^{er} tour jouent le premier tour de Principale. Les perdants de ces matchs vont en Super Consolante.
- Aux tours suivants, les équipes perdantes sont éliminées de la Coupe.

Toute équipe jouant la Coupe s'engage à y participer jusqu'à son élimination. Dans le cas d'une impossibilité de jouer, le désistement devra être signalé au plus tard une semaine après le match du tour précédent pour permettre à la CTD de repêcher l'équipe éliminée par celle qui se désiste.

Les équipes forfaits aux deux premiers tours sont éliminées définitivement de la Coupe.

Si ce délai n'est pas respecté à partir des demies finales, l'équipe concernée sera exclue de la Coupe pour la saison suivante.

La commission rappelle qu'elle est en recherche d'un club accueillant les finales le 10 juin 2017.

Le tirage au sort du 1^{er} tour est au téléchargement.

Prochaine Réunion de la commission
Le Jeudi 21 décembre à 19 H 30
A LA ROCHETTE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.

La responsable de la commission Volley-Ball,

ELISABETH THOYON

